



Appel d'Offres

Pour

« Le recrutement d'un cabinet pour mener une étude sur l'accroissement des dépôts de demandes de titres à l'OAPI ».

TERMES DE REFERENCE

Mars 2019

1 – Contexte

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une institution intergouvernementale spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle qui compte à ce jour dix-sept Etats membres répartis entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et l'Océan indien.

L'OAPI a pour mission principale :

- La délivrance des titres de propriété industrielle ;
- la contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- la mise à disposition de la documentation et de la diffusion de l'information technique ;
- la formation en propriété intellectuelle ;
- la participation au développement économique des Etats membres.

Les principales caractéristiques du système OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé au Cameroun sont :

- Un Office de propriété industrielle commun à tous les Etats membres ;
- une législation unique applicable en matière de propriété intellectuelle dans les dix-sept(17) Etats membres : l'Accord de Bangui et ses annexes ;
- la centralisation de toutes les procédures de délivrance de sept(7) titres de propriété industrielle : les brevets d'invention, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels, les noms commerciaux, les obtentions végétales et les indications géographiques.

En vue de faire de l'OAPI, « un office de propriété intellectuelle moderne et performant au service du développement des Etats membres », la Direction générale a présenté un plan stratégique qui a été adopté par le Conseil d'Administration de l'OAPI en Décembre 2017.

Ce plan se décline en huit(8) objectifs stratégiques :

1. Relancer et augmenter la production ;
2. Mettre à niveau l'infrastructure ;
3. Renforcer les ressources humaines ;
4. Renforcer la gouvernance ;
5. Promouvoir l'utilisation stratégique du système de propriété intellectuelle ;
6. Accroître la capacité d'intervention des Structures Nationales de Liaisons ;
7. Développer les programmes de coopération ;
8. Préparer l'OAPI aux enjeux futurs.

L'évolution des dépôts de ces cinq dernières années n'est pas satisfaisante pour l'Organisation. Une comparaison du niveau de dépôts de demandes de titres, faite entre de l'OAPI et l'OMPIC, deux offices de propriété intellectuelle sur le continent africain, révèle une grande différence entre les deux. A titre d'exemple, le volume de dépôt moyen annuel des brevets est de l'ordre de 537 pour l'OAPI contre 1316 pour l'OMPIC, celui des marques, de l'ordre de 5510 pour l'OAPI contre 12397 pour l'OMPIC et des dessins et modèles industriels, de l'ordre de 370 pour l'OAPI contre 1262 pour l'OMPIC. Au regard de l'étendue de l'espace territorial couvert par l'OAPI, à savoir, 17 Etats et du potentiel commercial de près de 185 millions de consommateurs de ceux-ci, il est question de mettre en place une

stratégie permettant d'accroître de façon substantielle ses dépôts, tel que projeté dans son plan stratégique 2018-2020.

Il est question de recruter un prestataire chargé de mener une étude en vue de l'accroissement des dépôts de demandes de titres à l'OAPI. C'est l'objet des présents termes de référence.

Les titres concernés sont : *les brevets d'invention, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels et les obtentions végétales.*

2 - Objectif de la mission

Le prestataire qui sera retenu aura pour mission de proposer pour chacun des titres des stratégies pour l'accroissement des dépôts à l'OAPI.

Pour cela, il devra :

- poser le diagnostic du faible niveau des dépôts reçus à l'OAPI ;
- faire une analyse comparative des autres systèmes de protection des droits de propriété industrielle ; et
- proposer pour chacun des titres toutes les options chiffrées possibles pour l'accroissement des dépôts.

3-Résultats attendus

Au terme de la mission, les résultats suivants sont attendus pour chaque titre :

- l'identification des causes à l'origine du faible niveau des dépôts ;
- l'établissement d'une cartographie des potentiels nouveaux déposants ;
- des propositions des options chiffrées possibles pour l'accroissement des dépôts avec des étapes précises et des indicateurs.

4 – Organisation & durée de la mission

La mission aura lieu dans l'espace OAPI. Pour la collecte de certaines données, le prestataire retenu aura la collaboration de la Direction des Brevets et autres Créations Techniques (DBCT), de la Direction des Marques et des Signes Distinctifs (DMSD) et de la Direction des Systèmes d'Information et de la Publication (DSIP).

Il devra également s'entretenir avec un échantillon des parties prenantes du système de l'OAPI, notamment, les Structures Nationales de Liaison, les mandataires, les déposants et autres utilisateurs du système.

Il devra également explorer les stratégies d'autres offices de propriété intellectuelle se trouvant sur le continent africain ou ailleurs.

La durée de la mission est estimée à quatre(4) mois, à partir de la date de signature du contrat.

5 – Méthodologie

D'une manière opérationnelle, une équipe en charge du suivi de l'exécution de l'étude sera mise en place et coordonnée par la DBCT et la DMSD.

Au début de l'étude, le prestataire devra produire un calendrier de travail couvrant les différentes activités prévues ci-dessus. Ce projet de calendrier sera validé par la Direction générale de l'OAPI.

Par la suite, il aura l'obligation de produire un rapport mensuel montrant les progrès réalisés dans l'exécution de la mission. Le prestataire tiendra des séances de travail régulières avec l'équipe de suivi pour produire les résultats intermédiaires et les faire valider au fur et à mesure.

En fin de mission, un rapport de l'étude sera produit et fera ensuite l'objet d'amendements et d'observations par la Direction générale.

6 – Livrables

Ils comprennent notamment, quinze(15) exemplaires en version papier et un exemplaire en version électronique pour chaque titre:

- un rapport d'étude détaillé des causes du faible niveau de dépôts ;
- une cartographie des potentiels nouveaux déposants;
- un plan détaillé pour l'accroissement des dépôts de demandes avec des étapes précises et des indicateurs.

7 – Profil du cabinet

Les prestations des présents termes de référence doivent être menées par un cabinet ayant des qualifications et une expérience approuvées dans les domaines ci après :

- la propriété industrielle en termes d'études ou d'évaluations des systèmes des Offices de propriété industrielle ;
- l'analyse économique ;

Le Prestataire fournira les curricula vitae des personnes constituant l'équipe avec des pièces justificatives des expériences y relatives.

8–Constitution du dossier

Les offres devront contenir :

- une copie certifiée conforme de l'extrait d'inscription au registre de commerce ;
- la situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- la situation vis-à-vis de l'Organisme de sécurité Sociale ;
- la soumission faisant connaître le nom et l'adresse ou la dénomination et le siège social du prestataire ;
- les moyens humains et matériels ;
- les références et la nature des études déjà réalisées : dates, lieux et documents probants ;

- les agréments de représentation, si possible ;
- l'offre financière contenant les coûts estimatifs en francs CFA.

Les offres devront parvenir à l'adresse : OAPI, Place de la préfecture Nlongkak,
B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél : +237 222 20 57 00 au plus tard le 30 avril 2019 à 14h

9 – Critères d'évaluation

L'examen des critères d'évaluation va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des termes de références.

L'OAPI choisira librement l'offre du prestataire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre	/5
2	Compréhension des objectifs de la mission	/20
3	Références professionnelles du soumissionnaire et de son personnel clé le cas échéant	/40
4	Eléments du coût (conditions et facilités de paiement)	/30
5	Chronogramme de la mission	/5
	TOTAL	/100

L'ouverture des offres aura lieu le 30 avril 2019 à 14h 30 au siège de l'OAPI.

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.